BAILLY infos

N°247
JANVIER / FÉVRIER
MARS
2023

LA VILLE EN ACTION

Lancement du Conseil Municipal des Jeunes

page 8

DOSSIER

Entretien avec le Maire

page 13

Bailly

ÉDITORIAL

Chères Baillacoises, Chers Baillacois

« Ensemble mobilisés pour l'environnement »

Nous vivons une période charnière entre un monde où l'abondance ne semblait pas pouvoir être remise en question et une époque dans laquelle les incertitudes géopolitiques, énergétiques et climatiques occupent désormais tous les esprits. Bailly comme bien d'autres communes, n'a pas attendu le lancement du plan de sobriété énergétique pour œuvrer à réduire ses consommations via de multiples aménagements : installation de nouvelles chaudières, travaux d'isolation dans nos écoles, etc.

L'heure est donc aux défis contradictoires : **construire sans dénaturer, promouvoir les énergies renouvelables sans enlaidir**, planter tout en économisant de l'eau, réduire la consommation sans réduire le confort, se déplacer en polluant moins.

Si le contexte est régi par la loi SRU qui nous impose un effort d'urbanisation, **notre volonté est de préserver avec rigueur l'authenticité de notre ville et son magnifique cadre naturel.** C'est pourquoi nous travaillons avec des citoyens volontaires, des bailleurs sociaux, des promoteurs et les experts de la CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) **à la rédaction d'une charte architecturale et environnementale**. Son contenu vise à instituer des bonnes pratiques tout en préservant le plus d'espaces naturels possible, en privilégiant des bâtiments écologiques suivant une architecture garante de l'harmonie visuelle de notre commune. Cette charte, induite par la problématique du réchauffement climatique, peut constituer une véritable opportunité esthétique.

Habiter plus écologique, c'est associer les techniques traditionnelles d'économies d'énergie à l'apport de matériaux de construction biosourcés et de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, nous restons très attentifs à la préservation du végétal qui comprend la conservation des arbres remarquables, la plantation d'arbres fruitiers, la sauvegarde des sites naturels comme ceux figurant en plaine de Versailles ou encore le développement de potagers dans l'espace public.

Cette nouvelle approche nous permettra également de répondre **au besoin de sobriété énergétique sans atteinte au charme de notre ville.** Aussi, nous incitons dès à présent nos administrés à entreprendre des travaux de leurs logements avec l'aide des services du Département et de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) qui apportent conseils techniques et aides financières à tous les propriétaires Yvelinois.

Anticiper les besoins futurs de la collectivité tout comme ceux de nos administrés, c'est le rôle de votre équipe municipale avec le concours des associations écologiques. C'est prévoir dès à présent les aménagements et investissements nécessaires, comme le projet de géothermie, sur lequel travaille votre ville avec quatre autres communes, concourant à notre prise d'autonomie énergétique.

L'accélération du projet territorial qui intègre l'habitat social, les voies douces et les énergies renouvelables, **constitue pour les communes de VGP le principal chantier.** Les communes et leurs habitants doivent être impliqués dans l'avenir énergétique de leur territoire tout en veillant à ce que « le fonds vert de l'Etat » puisse leur permettre de répondre à l'urgence écologique actuelle. C'est un challenge que nous devons absolument relever avec succès.

La motivation de notre jeunesse au développement durable constitue un élément moteur dans la révolution écologique qui se joue. Il suffit de lire les professions de foi de nos jeunes conseillers municipaux récemment élus. Ces derniers souhaitent en effet « une ville plus propre, davantage de jardins potagers, l'installation de fontaines dans la ville mais aussi mieux connaître la fresque du climat pour échanger davantage avec les adultes et leurs copains ».

Engagée et déterminée auprès de chacun d'entre vous, toute l'équipe municipale vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour une année 2023 stimulante et riche d'échanges et d'interactions nombreux. Partageons toujours nos valeurs de respect, de bienveillance et d'écoute.

Belle année à tous !

Votre Maire,
Jacques Alexis

Sommaire

N°247 Janvier / Février / Mars 2023

ÉDITORIAL 3

LA VILLE EN ACTION 6
- Une charte architecturael pour Bailly

DOSSIER 13
- Entretien avec Jacques Alexis

JEUNESSE 17
- Acompagner les jeunes vers leurs projets

PORTRAIT 18
- Florent Grimaud

SENIORS 20
- Changer de regard sur les ainés

SPORT 22
- Un espoir sportif

VIE CULTURELLE 25
- Pendant ce temps à la bibliothèque

VIE ASSOCIATIVE 29

EMPLOI/ECO 31
- Arcade emploi :25 ans déjà !

INSTANTANÉS 32

TRIBUNES 34

Bailly

BAILLY INFORMATIONS
Trimestriel d'informations municipales

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jacques Alexis

RÉDACTEUR EN CHEF
Hervé Dewynter

ASSISTANT(E)S DE RÉDACTION
Isabelle Lambert, Sabrina Lipnicki, Thomas Deslogis.

SOCIÉTÉ ÉDITRICE
Mairie de Bailly, 78870 BAILLY

N° COMMISSION PARITAIRE
42/97

RÉGIE PUBLICITAIRE
LVC Communication
F. Farag - 06 11 59 05 32

CONCEPTION, RÉALISATION
BUiLDOZER 01 49 82 78 51

IMPRESSION
Addigraphic 02 54 55 80 77

Dépôt légal à parution

CRÉDITS PHOTOS
Droits réservés.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui lui sont envoyés.

PEFC 10-31-1296 IMPRIM'VERT®

Tirage : 1900 exemplaires

JANVIER / FEVRIER / MARS

À BAILLY

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Jacques Alexis reçoit les Baillacois sur rendez-vous afin de leur permettre de faire état de leurs principales préoccupations. Elles ont lieu, tous les quinze jours, le samedi entre 9h30 et 11h à l'hôtel de Ville.

Pour prendre rendez-vous, contactez son secrétariat au 01 30 80 07 62 ou par mail à *maire@mairie-bailly.fr*

Calendrier de permanences

- **Samedi 14 janvier**
- **Samedi 28 janvier**
- **Samedi 11 février**
- **Samedi 25 février**
- **Samedi 11 mars**
- **Samedi 25 mars**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Charlotte BOURGEOIS le 16/09/2022

Romayssa HADDAD le 21/09/2022

DÉCÈS

Alain TERSINET le 28/08/2022

Régine FAUVEL le 19/08/2022

Michèle VOUHÉ veuve COUTURIER le 15/09/2022

Jeanne JONNET veuve ETCHART le 28/09/2022

Nathalie LANDES le 01/10/2022

René DUBOIS le 17/10/2022

Michel FERMÉ le 24/10/2022

Aurélie NIVOLLET le 25/10/2022

Simone BOLLACK le 28/10/2022

Ronald LEVITAN le 03/11/2022

MARIAGES

Iris HELDERLÉ et Arnaud GONI le 24/09/2022

CINÉ-CONFÉRENCE

DIMANCHE 8 JANVIER - 17H

L'Equateur

Par le Lion's club

Théâtre de Bailly

VŒUX DU MAIRE

SAMEDI 21 JANVIER - 17H

M. Le Maire présente ses vœux aux Baillacois et les invite à déguster une galette des Rois.

Théâtre de Bailly

APÉRO CINÉ-CLUB

VENDREDI 3 FÉVRIER - 20H30

Le facteur de Michael Radford

La soirée conviviale débute à 18h30.

Par les AVF, le Bah Y'a Quoi, et le BAC

CINÉ-CONFÉRENCE

DIMANCHE 5 FÉVRIER - 17H

La Terre en marche

Par le Lion's club

Théâtre de Bailly

FESTIVAL ELECTRO CHIC

VENDREDI 17 MARS - 20H30

En 2023, ElectroChic, Le festival électro de l'ouest parisien, fait son grand retour pour une 7e édition toujours plus éclectique. Concerts dans plusieurs villes de Versailles Grand Parc

www.festivalelectrochic.fr

Théâtre de Bailly

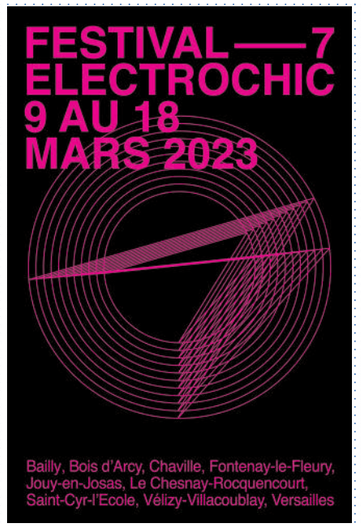

CINÉ-CONFÉRENCE

DIMANCHE 19 MARS - 17H

Himalaya méconnu

Par le Lion's club

Théâtre de Bailly

PRINTEMPS DES POETES

DU SAMEDI 11 AU LUNDI 27 MARS 2023

Des surprises vous y attendent ...

Bibliothèque de Bailly

CARNAVAL

SAMEDI 25 MARS - 14H

Défilé avec déambulation en musique
Restauration sucrée et bonbons

Au départ de la Mairie

APÉRO CINÉ-CLUB

VENDREDI 31 MARS - 20H30

Uranus de Claude Berri

La soirée conviviale débute à 18h30.

Par les AVF, le Bah Y'a Quoi, et le BAC

CHEZ NOS VOISINS

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MARS 10H À 19H

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Par le Lion's club

Aux Anciennes Ecuries de Noisy-Le-Roi

CHEMIN DES ARTS 2023

Appel à candidatures

Le prochain chemin des Arts se tiendra les 14 et 15 octobre 2023. Le concept : les artistes locaux ouvrent leur ateliers et invitent le public à découvrir leurs œuvres. Envoyez un dossier de candidature composé de vos coordonnées, votre parcours artistique et 3 photos d'œuvres avant le 28 février à *abraillard@hotmail.fr*

Renseignements : 01 30 56 67 92

Le Chemin des Arts

UN MOT DE CLAUDE JAMATI

Chers Baillacois

Je choisis la période des vœux pour vous faire part de mon départ du conseil municipal.

J'avais annoncé que je partirai avec la mise en service du tram train. C'est chose faite.

Après de nombreuses années au service des Baillacois dans le cadre de la commune et du territoire, ma vie prend aujourd'hui de nouvelles orientations.

Je remercie tous ceux, habitants, élus et fonctionnaires territoriaux, qui m'ont accompagné au cours de mes mandats.

Mon vœu : que les Baillacois continuent à bénéficier de services de qualité avec des taux d'imposition locaux stables !

Je resterai toujours très attentif à la vie de notre commune et à son évolution, mais en tant que simple citoyen, investi dans son environnement.

Claude Jamati
Maire de 2008 à 2020

Après plusieurs mandats, Claude Jamati a décidé de quitter le Conseil Municipal, et je tenais à le remercier vivement pour toutes ces années d'engagement auprès des baillacois.

Jacques Alexis

UNE CHARTE ARCHITECTURALE POUR BAILLY

La Ville a récemment signé une convention avec le CAUE78 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), organisme qui nous accompagne dans l'élaboration d'une Charte Promoteur.

Sabrina Tourmetz
Maire-adjoint
Urbanisme-Habitat

Nous ne voulons plus « subir » les projets immobiliers, nous souhaitons pouvoir les anticiper pour mieux les faire évoluer si leur qualité n'est pas jugée satisfaisante. C'est pourquoi cette charte précisera le processus.

Pourquoi une charte ?

Cette charte architecturale et paysagère a été lancée en octobre. Regroupant élus, agents territoriaux, Baillacois, promoteurs et encadrés par le CAUE, ces groupes de travail se sont réunis afin de réfléchir sur trois thèmes :

- Architecture et matériaux, habitat écologique, architecture en cohérence avec l'histoire de Bailly
- Logement, maîtrise de la densification des logements…
- Insertion paysagère et cadre de vie

Cette charte a l'ambition d'être un support méthodologique qui permettra de guider les acteurs dans le montage, la conception et la réalisation d'un projet de construction.

Nous souhaitons que cette charte mette en exergue :

- L'engagement sur le processus du projet (échange avec la mairie avant tout dépôt de permis de construire)
- L'insertion urbaine et paysagère. Bailly est une ville « verte et paysager ». Nous souhaitons en outre des espaces de pleine terre importants dans chaque projet.
- La qualité architecturale en respect avec l'histoire architecturale de Bailly
- L'aspect et la durabilité des constructions
- La qualité d'usage des logements. Il est important d'apporter une vigilance sur ce point afin d'avoir des appartements bien exposés et lumineux, des espaces de rangement, etc.

Suite aux deux réunions de travail ayant eu lieu en octobre et novembre 2022, le CAUE travaille sur la rédaction de cette charte. Notre objectif est de la mettre en place au printemps 2023.

À ce titre, nous avons organisé des groupes de travail regroupant une quarantaine de personnes, composés des membres du comité urbanisme, élus, agents, représentants d'associations, promoteurs, bailleurs sociaux et d'habitants.

Qu'est-ce qu'une charte ?

Cette charte présentera les principales caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales de la ville de Bailly, afin de les porter à connaissance des opérateurs souhaitant y construire qu'ils soient promoteurs privés, bailleurs sociaux ou particuliers. Elle formulera également des propositions et des recommandations concernant le montage du projet, l'insertion urbaine, l'écriture architecturale des constructions.

C'est un outil de dialogue, un support méthodologique afin de guider les acteurs du cadre de vie dans le montage, la conception et la réalisation d'un projet de construction. Elle n'a pas vocation à se substituer au Plan Locale d'Urbanisme et ne contient pas les mêmes informations, bien qu'elle en rappellera parfois certains articles. Le PLU étant le seul document d'urbanisme ayant une valeur réglementaire et opposable, ce qui figure dans cette charte a une valeur incitative et indicative.

Eric Verspieren
Maire-adjoint
Budget, Finances, Affaires Générales et Développement économique

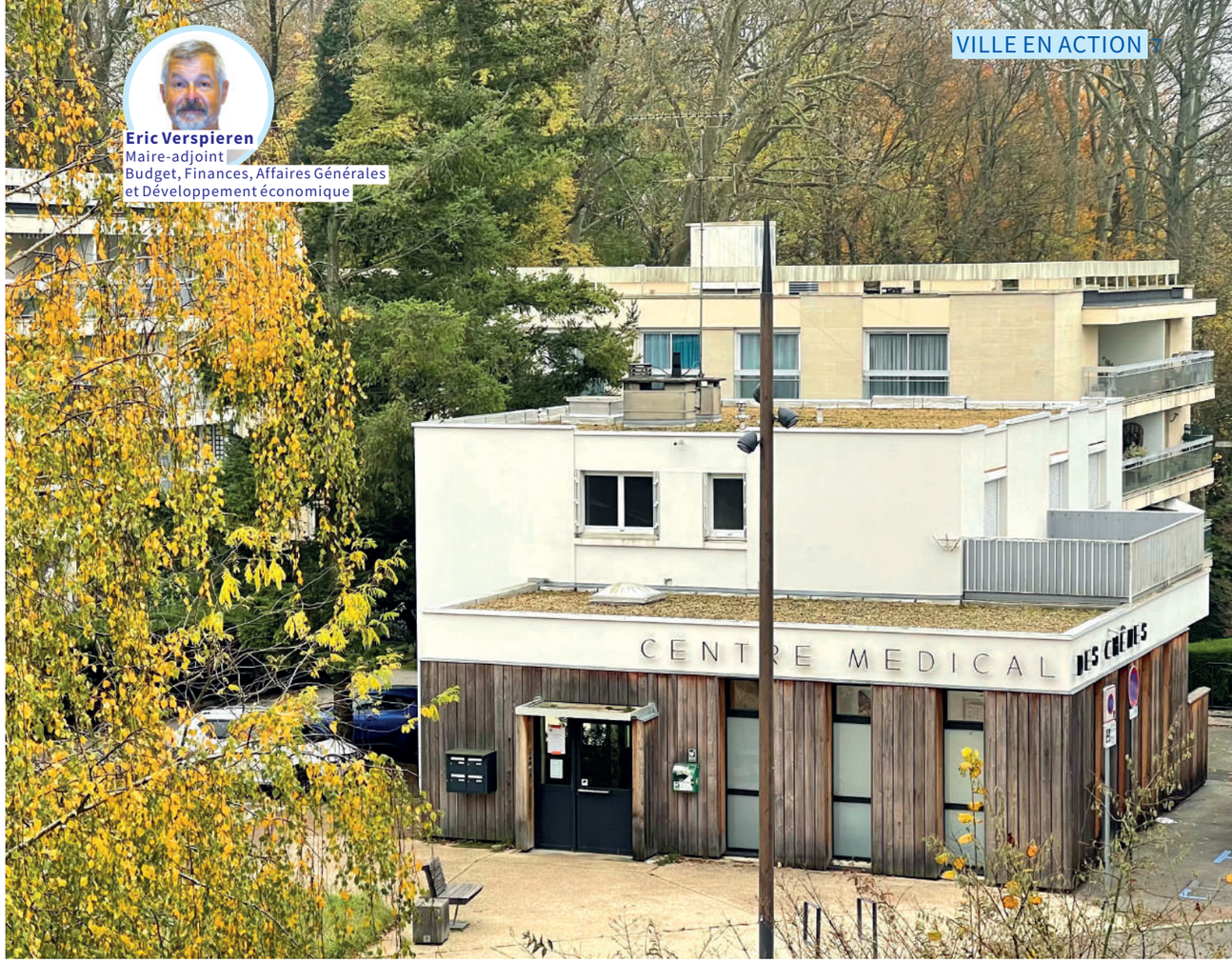

UNE MAISON MÉDICALE À BAILLY

Un beau projet pour la commune

La concertation engagée il y a 6 mois avec les généralistes et le podologue du Centre Médical des Chênes nous permet d'envisager à brève échéance l'extension du bâtiment actuel avec la création de 3 nouveaux cabinets en rez-de-chaussée ce qui permettra l'installation rapide d'un nouveau médecin généraliste, l'accueil d'un interne formé in situ et à moyen terme l'arrivée d'un autre praticien.

Nous finalisons par ailleurs le projet d'installation au premier étage de plusieurs kinésithérapeutes ; ils trouveront sur ce site Mr Lamotte, kinésithérapeute exerçant actuellement rue de Maule ; il trouvera sur ce site l'espace nécessaire pour développer son activité et apporter les services attendus à la population.

Afin d'éviter l'interruption de l'activité médicale actuelle et d'atténuer les nuisances nous prévoyons d'étaler les travaux sur 2 phases :

- Dans un premier temps création en rez-de-chaussée d'un premier cabinet et installation de l'équipement PMR (ascenseur desservant le 1er étage).
- Puis réalisation en structure sèche de 2 autres cabinets sur le parvis actuel et finalisation des aménagements intérieurs.

Ce double projet permettra de répondre à court terme aux besoins médicaux de la commune et d'anticiper ses besoins futurs.

Ces travaux seront financés en grande partie par la Région et le Département.

Analyse des besoins, concertation, anticipation, telles ont été nos méthodes de travail.

Eve Von Tschirschky
Maire-adjoint
Education-citoyenneté et handicap

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est officiel.
Les enfants baillacois sont représentés par 14 conseillers municipaux jeunes, élus en octobre 2022.
Découvrez-les !

Nous pourrions créer plus de jeux pour les handicapés
Maiwenn Benchrara
9 ans scolarisée à la Pépinière, en CM1

Je souhaite proposer des actions écologiques et solidaires.
Camille Bertoldo-Weber
8 ans, scolarisée à NLC78, en CE2

Proposer des moments festifs entre l'IEM et les autres écoles.
Anthony Amiable
9 ans, scolarisé à l'IEM, en CM1

Installer un kiosque à musique à la Châtaigneraie
Léonie Rochat - Franke
10 ans, scolarisée à la Pépinière, en CM2

Décorer d'une fresque le tunnel piéton
Maxence Gauze
9 ans, scolarisé à la Pépinière, en CM2

Ajouter des cages de football derrière la Mairie
Lorick Singmarat
10 ans, scolarisé à la Pépinière, en CM2

Être à l'écoute de mes camarades
Magalie Babikian
10 ans, scolarisée à la Pépinière, en CM2

Être porte-parole des enfants de Bailly et d'ailleurs
Inès Allain
9 ans, scolarisée à la Pépinière, en CM1

Développer des projets culturels et un marchand de glace ambulant
Grégoire Engelmann
9 ans, scolarisé à la Pépinière, en CM1

Protéger la nature et mettre en place des actions de tri des déchets
Ulysse Nivollet
8 ans, scolarisé à la Pépinière, en CE2

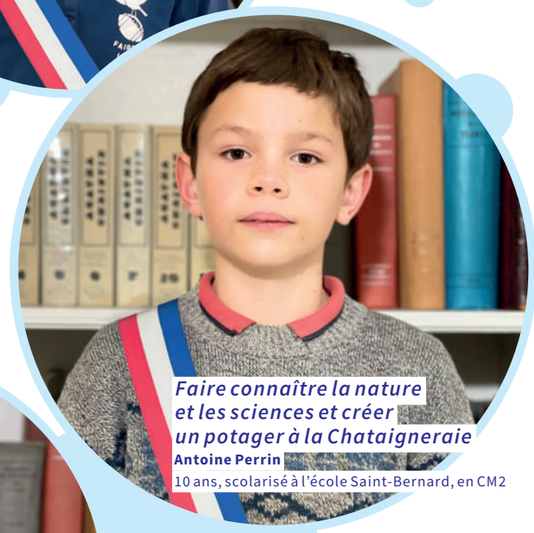

Faire connaître la nature et les sciences et créer un potager à la Chataigneraie
Antoine Perrin
10 ans, scolarisé à l'école Saint-Bernard, en CM2

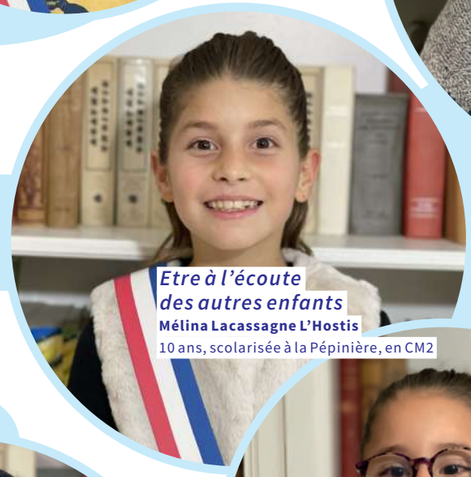

Etre à l'écoute des autres enfants
Mélina Lacassagne L'Hostis
10 ans, scolarisée à la Pépinière, en CM2

Ajouter plus de jeux adaptés aux enfants en situation de handicap dans l'espace public
Luna Lacassagne L'Hostis
9 ans, scolarisée à l'IEM, en CM1

Muscler les équipements de la ville.
Valentin Vaz
8 ans, scolarisé à la Pépinière, en CE2

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Denis Petitmengin
Maire-adjoint
Voirie et Travaux.

Bailly, comme toutes les collectivités locales, est impactée par l'envolée des prix de l'énergie. Ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire de l'Etat, la Ville a pris 14 mesures pour réduire sa facture énergétique.

CHAUFFAGE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Limiter la température à 19°
- Réduire l'amplitude journalière de chauffe de 6h à 15h en l'adaptant aux structures (théâtre, école Pasteur)
- Interdire le chauffage d'appoint
- Réduire la température à 15° dans les bâtiments inutilisés le soir et les week-ends

ÉCLAIRAGE PUBLIQUE

- Réduction de la période des illuminations du 10 décembre au 2 janvier et de son amplitude (de 18h à minuit)
- Limitation de l'éclairage patrimonial.
- Expérimentation de l'interruption de l'éclairage public de 1h à 6h du matin sauf le carrefour de la Grille de Maintenon (RD7) et ses abords.
- Mieux identifier et mieux accompagner les ménages les plus précaires.

INVESTISSEMENTS FAVORISANT LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS

- Poursuivre le renouvellement de la flotte de véhicules vers des énergies renouvelables dont l'énergie électrique en privilégiant le rechargement pendant les heures creuses
- Poursuivre le renouvellement des chaudières (bibliothèque) après les quatre réalisées en 2022
- Mettre en œuvre le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière en équipant l'éclairage public en LED et en optimisant la consommation.
- Poursuivre l'investissement sur les isolations de toitures, de façades et de fenêtres (Pépinière en 2022)
- Poursuivre les audits énergétiques sur les bâtiments (salles Gaultier et Laureau, théâtre, mairie et écoles)

BONNES PRATIQUES ET TRANSFORMATION DES COMPORTEMENTS

- Rationaliser l'occupation des bâtiments municipaux et inciter les usagers des bâtiments à regrouper les activités quand cela est possible.
- Inciter les agents et autres occupants des bâtiments à des gestes vertueux de réduction des consommations en l'accompagnant éventuellement par l'achat de matériel nécessaire. (minuteurs.)

Caroline Bouis
Maire-adjoint
À la Transition écologique.

PROJECTION GRATUITE DU FILM « MISSION RÉGÉNÉRATION »

Succès planétaire, ce documentaire très positif, place le sol comme la pièce manquante du puzzle climatique : il révèle comment la régénération des sols partout dans le monde constitue une arme de lutte contre le réchauffement climatique et permet de restaurer les écosystèmes pour produire une alimentation saine et abondante. La projection sera suivie d'un débat.

Vendredi 4 février à 20h30
Au Théâtre de Bailly.

UNE BALADE THERMIQUE DANS BAILLY

Lundi 14 novembre dernier, lors d'une balade dans les rues de la ville, les Baillacois ont observé les déperditions de chaleur à l'œil nu.

Dotés d'une caméra thermique, les experts de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC SQY) ont scanné les façades de maisons de notre commune. Dans le spectre de la caméra, les couleurs donnent des indications sur la quantité de chaleur qui s'échappe des habitations et la source de ces fuites.
Lors de la restitution publique, l'analyse de ces clichés a permis au public de mieux comprendre la mécanique des ces déperditions de chaleur : ponts thermiques, défauts d'isolation...
Les conseillers France Rénov' de l'ALEC SQY ont pu apporter des conseils utiles pour l'amélioration thermique des habitations.

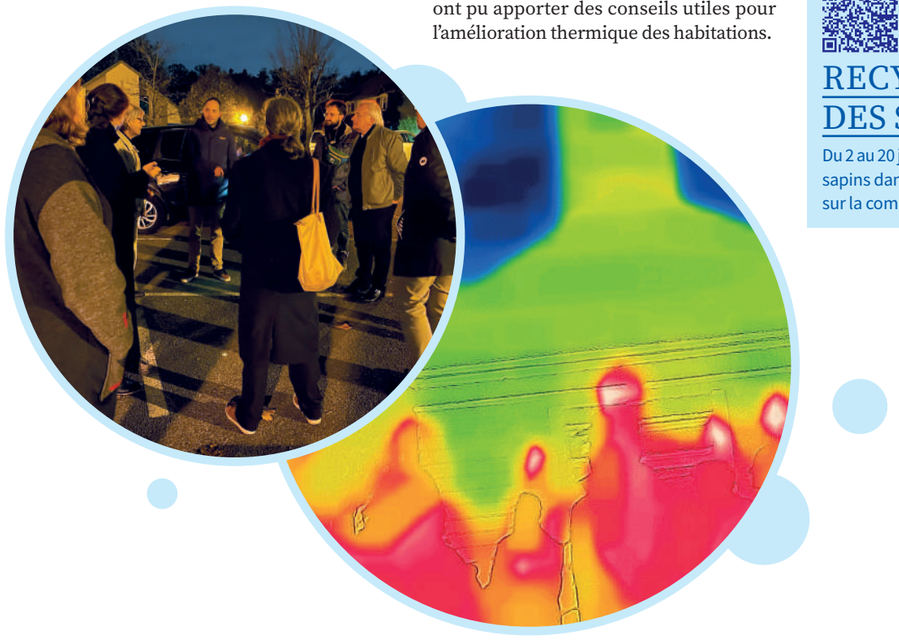

ECO-CITOYENS

Investissez-vous à nos côtés !

Les communes de Bailly, Noisy-le-Roi Rennemoulin, l'association Bailly Noisy en Transition et les citoyens volontaires travaillent ensemble lors d'ateliers citoyens pour développer les actions de terrain du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Vous souhaitez contribuer aux réflexions et agir pour le climat localement ?

Participez à ces ateliers en écrivant à *environnement@mairie-bailly.fr*

ARMÉS POUR NETTOYER

La propreté de l'espace public est l'affaire de tous : pour des promenades écologiques et citoyennes, 10 pinces ramasse-déchets sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

LES ACTIONS DE L'AGGLO

Compostage : c'est facile, lancez-vous !

Votre intercommunalité Versailles Grand Parc s'occupe de tout ! Elle vous forme, et vous fournit le matériel dont vous avez besoin : bacs à compost ou bio-seaux de cuisine.

RECYCLAGE DES SAPINS

Du 2 au 20 janvier, vous pourrez déposer vos sapins dans 8 points d'apports volontaires sur la commune.

SIGNATURE DE LA CHARTE DU CIVISME

UN PREMIER PAS CIVIQUE POUR LES CITOYENS DE DEMAIN

La ville de Bailly, le 22 novembre 2022, s'est engagée à mettre en place le passeport du civisme pour les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Bailly en signant la charte du civisme en présence de Maxence de Rugy, Président de l'association des maires pour le civisme.

Créée en 2017, l'Association du Passeport du Civisme est un réseau d'élus engagés sur le terrain des valeurs et mobilisés autour d'un même défi : forger la citoyenneté des jeunes générations.

Dans un contexte de crise sanitaire, d'insécurité et d'incivilités, la question du Civisme apparaît à la fois comme urgente et primordiale.

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE PASSEPORT ?

Ce « Passeport » propose aux élèves de CM2 de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Tout au long de leur parcours, les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valident chaque action. En fin d'année un diplôme et une médaille viendront récompenser la réalisation de leur parcours.

De 8 à 18 ans, l'objectif de la Charte de Citoyenneté est le même : forger la citoyenneté par l'implication dans la vie locale, proposer un parcours basé sur les devoirs et favoriser l'engagement individuel. Nous reviendrons régulièrement sur la mise en place de ce passeport au fil de la mise en place d'actions par les jeunes.

BAILLY

ENTRETIEN AVEC JACQUES ALEXIS

ENTRETIEN AVEC JACQUES ALEXIS

COMMENT SE SONT DÉROULÉES CES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE MANDATURE ?

Ces deux premières années **ont été marquées par la persistance du COVID qui nous a obligés à travailler sur un plan d'action au quotidien**. Les services de la Municipalité et les élus ont ainsi contribué au bon fonctionnement de la campagne de vaccination à partir du centre médical de St Cyr. Notre pharmacienne et son équipe ont ensuite pris le relais sans ménager leurs efforts et ce au service de toute la population depuis le début de la pandémie. De plus, le protocole sanitaire dans les écoles a entrainé un travail accru pour nos enseignants et agents municipaux. Dans ce contexte exceptionnel, la proximité entre les Baillacois a été plus difficile à mettre en œuvre. Heureusement, nos rendez-vous hebdomadaires au sein du Café associatif ou encore à la buvette du marché, nous ont permis de garder le contact. Aussi, la saison culturelle s'est densifiée à partir de février dernier. Depuis la mi-juillet, les réunions de quartier ont également pu redémarrer ainsi que les comités consultatifs et certains ateliers concernant la charte architecturale ou le plan climat.

UN DES ÉVÈNEMENTS DE CE DÉBUT DE MANDAT A ÉTÉ L'ARRIVÉE DU TRAM-TRAIN. QUELLES ONT ÉTÉ VOS ACTIONS AUTOUR DE CETTE NOUVEAUTÉ MAJEURE POUR LES BAILLACOIS ?

La mise en service tant attendue du tram-train dans notre localité offre à nos habitants une mobilité nouvelle leur assurant désormais de nombreuses connexions sur le réseau de l'Île-de-France. Depuis les essais débutés mi-mai, **nous n'avons pas ignoré, loin s'en faut, le mécontentement de certains riverains** et nous sommes en relation permanente avec l'Île-de-France-Mobilité, l'exploitant (Transkeo) et SNCF réseau. Nous avons ainsi obtenu de nombreux ajustements susceptibles de réduire le bruit et d'améliorer la sécurité : mesures acoustiques avec évaluation des pics de bruit à différentes vitesses, accélérations et décélérations modérées à proximité des stations et des habitations, sonneries et annonces sonores atténuées, allongement des barrières actuelles, lancement des études pour la mise en place d'une infrastructure de 4 demi-barrières au passage à niveau de la rue du Plan de l'Aître. Aussi, nous avons proposé au Maître d'ouvrage une réduction de la vitesse maximale sur le secteur urbanisé de nos deux communes sur la base d'un temps complémentaire estimé à 1 minute 35. Or, excepté pour le 1er train du matin et le dernier du soir à vide, cette proposition, qui pourtant ne porte pas atteinte à l'attractivité de la ligne, a été rejetée. Cependant, IDF-mobilité nous propose d'inscrire la section urbanisée du tram à l'observatoire du bruit récemment mis en place ainsi que d'identifier ensemble les secteurs pour lesquels une végétalisation des abords serait nécessaire. **Nous mettons donc, avec nos partenaires notamment l'exploitant Keolis, tout notre pouvoir et notre détermination pour avancer vers un environnement sonore plus acceptable pour nos riverains les plus exposés.**

LE PROJET TERRITORIAL ÉTAIT AU CŒUR DE VOTRE CAMPAGNE. POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Notre objectif a toujours consisté à préserver ce havre de paix qu'est Bailly et son esprit village dans le cadre d'un développement urbain maitrisé. Dès notre arrivée en juin 2020, notre préoccupation a été de sortir du carencement appliqué par la préfecture qui encadrait de fait toute évolution du PLU. Cela signifie que **nous ne sommes plus sous la menace de nouvelles pénalités financières** et ce, via par exemple, aux projets de l'entrée de ville et de la rue Chaponval qui nous permettront notamment de loger des familles d'enfants de l'IEM. Il a fallu également relancer les dossiers antérieurs comme **la résidence senior, le Manoir ou encore celui de la rue de Noisy** qui ont nécessité la modification du PLU, la délivrance des permis de construction ou encore la gestion des recours existants. Tout cela a été possible grâce au travail considérable réalisé par Sabrina Tourmetz 1èreadjointe et de la responsable du service urbanisme. Je tiens à leur rendre hommage pour les relations efficaces qu'elles ont assurées auprès de nos partenaires : la direction Départementale du territoire, les bailleurs sociaux ou encore l'Etablissement foncier des Yvelines. Je tiens à souligner que la réalisation de tous ces projets comme l'accession sociale à la propriété ou la construction des résidences inclusives (en partenariat avec la société Philanthropique), bénéficie du soutien sans faille du Département.

L'ÉTÉ DERNIER, LES BAILLACOIS ONT PU CHOISIR LE MODÈLE DE LA FUTURE HALLE DU MARCHÉ. QU'EST-CE QUE CET AMÉNAGEMENT IMPLIQUE POUR LA VILLE ?

Sur cette place de marché nous constatons que les mercredis et samedis les citoyens aiment venir pour se rencontrer, passer un moment convivial entre amis et échanger. Mais cette place est vétuste ; la remise, qui est dans un triste état, nécessite un réaménagement ne serait-ce qu'au niveau des sanitaires. Il nous est apparu nécessaire de repenser un projet plus global qui permette d'offrir une meilleure structure d'accueil pour nos commerçants et la population en les protégeant des intempéries, en agrandissant le parking et en y intégrant des bornes pour les véhicules électriques. C'est donc l'occasion de se mettre en adéquation avec nos préoccupations environnementales, également par un meilleur traitement des déchets et une récupération des eaux pluviales affectées au nettoyage. Cette halle principalement de bois, constituera **un marqueur architectural et paysagé aux limites de nos deux communes**. Cette infrastructure sera financée en grande partie par les subventions du Département et la Région pour un reste à charge communal compensé par la redevance, désormais mieux gérée, que verse les commerçants, mais aussi par d'autres manifestations qui pourraient être envisagées dans ce nouveau cadre. Il n'y a pas lieu d'inquiéter les Baillacois sur le coût de cette réalisation. C'est un beau projet attendu par les commerçants, leur clientèle et tous ceux qui souhaitent que Bailly reste une ville en action, dynamique comme nous l'envisagions déjà dans notre programme de campagne.

ET QUEL EST L'OBJECTIF DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAISON MÉDICALE ?

Cet aménagement permettra d'accueillir au plus vite deux nouveaux praticiens généralistes et un interne. Ce que nous souhaitons par-là, c'est mieux répondre aux besoins actuels et futurs et conserver cette proximité à laquelle les Baillacois sont tant attachés. Ainsi, pour répondre à une demande de plus en plus forte en kinésithérapie, le cabinet actuel, situé rue de Maule, s'installera au 1er étage de la Maison médicale avec davantage de kinés facilitant ainsi la relation avec les médecins. Cette nouvelle approche nécessitera la mise en place d'un ascenseur PMR.

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOS AUTRES ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE ?

Nous ferons un point exhaustif à mi-mandat c'est-à-dire au mois de juin prochain. Le temps politique est malheureusement beaucoup plus court que le temps de réalisation des projets les plus ambitieux. Malgré cela, je peux déjà vous assurer qu'en plus des sujets que nous venons d'évoquer, **de nombreux engagements ont déjà été honorés** : la création du café associatif, la mise en place d'un conseil municipal jeune, le renforcement de la sécurité routière de certains axes, l'installation de sept nouvelles caméras. D'autres engagements progressent : le réaménagement indispensable de la grille de Maintenon et du Centre-ville en vue de mieux fluidifier la circulation, la sécurisation du passage à niveau avec ses quatre demi-barrières, les pistes cyclables dans le cadre du plan vélo…

Visite du Manoir en compagnie de Pierre Bedier, Président du Conseil Départemental.

QU'AVEZ-VOUS PRÉVU POUR ATTÉNUER LES CHARGES INHÉRENTES À L'ÉVOLUTION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE ?

Ce sujet nous préoccupe au quotidien. Le contexte impacte déjà les comptes 2022 et touchera plus fortement encore certaines lignes du budget 2023. C'est pourquoi, nous travaillons sur **un plan de sobriété énergétique drastique, sachant qu'en l'état, la tarification d'électricité et de gaz pourrait être multipliée par 3 ou 4 par rapport à l'exercice 2021**, soit une augmentation de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros sur 2023, d'autant plus que la ville n'est pas éligible aux aides de l'Etat en la matière. Ce qui nous amène à limiter la température des bâtiments à 19°, à diminuer l'amplitude journalière de chauffe de 6 à 15h suivant les sites ou encore à étudier l'impact d'une coupure de l'éclairage public entre 1h et 6h du matin si les conditions de sécurité sont réunies. Parallèlement à ces actions. **Il nous faut poursuivre les investissements susceptibles de mieux maitriser les consommations des fluides** comme le renouvellement des chaudières entrepris cette année, l'installation d'un éclairage public LED ou encore la réhabilitation thermique des bâtiments municipaux. Outre ces mesures d'urgence, **il nous faut anticiper les besoins à venir de notre collectivité** et ce au profit de nos administrés. À titre d'exemple, **nous avançons avec la Préfecture, et d'autres communes, sur un projet de Géothermie** qui constituerait une opportunité significative pour notre territoire en matière de maitrise d'énergie décarbonée, représentant ainsi à court terme une économie importante pour les principales résidences tant de Bailly que de Noisy-le-Roi.

POURRIEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DANS CE CONTEXTE MARQUÉ PAR UNE FORTE INFLATION ?

Nous avions déjà communiqué sur notre volonté de **maitriser au mieux nos dépenses de fonctionnement** lors de la présentation du budget 2022 avec pour objectif la réalisation d'un plan d'investissement ambitieux. **C'est ce que nous avons fait depuis notre arrivée**, et malgré l'augmentation mécanique des charges. En effet, nous avons sans cesse réduit les coûts de la commune et recherché des subventions nous permettant de dégager, sur les exercices de 2020 à 2022, une épargne brute moyenne annuelle de 700 k€. Cependant, la hausse des dépenses communales liée à l'augmentation des coûts de l'énergie et à l'inflation en général (je pense notamment aux tarifications fixées par nos prestataires comme la restauration scolaire), nous laissent entrevoir une augmentation globale des charges de fonctionnement de l'ordre de 10% courant 2024. Les deniers publics ont pour vocation d'assurer les services de proximité à la population en corrélation avec les recettes fiscales de la ville qui sont aujourd'hui assurées principalement par la perception de la taxe foncière. Nous n'avons pas l'intention d'augmenter celle-ci. Malgré tout, la pression fiscale de Bailly reste moins forte comparée aux villes de sa strate ou de Versailles-Grand-Parc. Par exemple, à ce jour, notre fiscalité est moindre par rapport à la ville de Noisy-le-Roi. Cet écart s'explique entre autres par la contribution versée au SIBANO au titre des investissements sportifs des deux communes : la subvention de Noisy le roi au Syndicat a toujours été fiscalisée tandis que celle de Bailly à hauteur de 300 k€ reste prélevée sur notre budget de fonctionnement. Ce contexte ne doit pas affecter la réalisation de notre plan d'investissement sur la mandature dont le financement inclut l'épargne brute consolidée à partir de 2021, les subventions de la Région et du Département ainsi que la cession de logements communaux.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER EN QUOI L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE DE BAILLY EST PRIMORDIALE À VOS YEUX ?

Parce que l'avenir de Bailly en dépend. Nous sommes entourés par deux communes en pleine expansion, en conséquence sauvegarder l'autonomie financière de notre commune est une impérative obligation. Bailly, avec son village historique, son lien avec la ruralité de la plaine de Versailles, doit rester une ville indépendante et attractive.

QUELLES SONT VOS RELATIONS AVEC LA VILLE DE NOISY-LE-ROI ?

Je suis en relation permanente avec mon homologue Marc Tourelle sur de nombreuses thématiques comme la sécurité avec une Police municipale qui pourrait devenir à terme intercommunale, les antennes-relais et les relations avec les opérateurs, les actions de solidarité dans le cadre d'un comité transverse très actif qui a récemment organisé la semaine bleue autour de l'autonomie des seniors ou encore nos jumelages qui permettent de chaleureuses rencontres. C'est l'occasion pour moi de remercier les nombreuses associations intercommunales, comme celles qui ont récemment réalisé une belle exposition de photos dans les rues de Bailly autour de nos jumelages et diverses manifestations culturelles telles que le 400e anniversaire de la naissance d'Albert de Gondi. Enfin, nous partageons le SIBANO où élus Baillacois et Noiséens gèrent au mieux nos installations sportives et principalement le projet « rebond » qui comprendra de nouveaux terrains de padel, des vestiaires foot, des salles de danse et club house central. **En synthèse, nos deux villes offrent un bel exemple de mutualisation réussie.**

Je rends hommage à toute mon équipe, aux élus, à notre Directrice Générale et ses services municipaux si compétents, disponibleset dévoués, sans eux rien de tout cela ne serait possible.

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS LEURS PROJETS

Rencontre entre pairs

En octobre, Emaj recevait dans ses locaux les partenaires liés au réseau onz17. Ce label, lié à la qualité d'accueil des mineurs-adolescents, spécifique aux Yvelines, est détenu par Emaj depuis 2010. Une trentaine de professionnels de l'animation jeunesse et les représentants des institutions partenaires (CAF, MSA, SDJES) se sont réunis pour échanger sur leurs pratiques, sur l'organisation d'inter-rencontres thématiques entre les structures et sur le dispositif Junior Association.

Le dispositif Junior Association

Junior Association est une démarche qui permet à tout groupe de jeunes, âgé·e·s de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le Réseau est animé et coordonné par une tête de réseau nationale, le RNJA (Réseau National des Juniors Associations). Association loi 1901, elle est au service des relais départementaux des Juniors Associations et de leurs accompagnateurs et favorise l'engagement des jeunes dans leur diversité sur l'ensemble du territoire.

Depuis sa création, Emaj a accompagné 2 junior associations dont 1 qui a muté en association loi de 1901. F2x Radio (média numérique) et la team Goldfish (découverte rétrogaming).

À qui le tour ?

Les jeunes de l'IEM et la lecture

Un projet de médiation par le livre a été créé à la suite d'un échange entre des jeunes et l'équipe éducative de l'internat de l'IEM « Le Château » de Bailly.

C'est ainsi que depuis septembre 2022 (en plus des accueils de classes habituels du mardi), deux groupes d'enfants se rendent à la bibliothèque tous les mercredis après-midi.
Ils sont accompagnés par un professionnel du Service Internat Éducatif. La bibliothèque municipale permet un accès à la culture pour tous. Les enfants ont ainsi la possibilité de faire des choix, de s'exprimer, de développer la compréhension et le respect des consignes. Ils mettent aussi en pratique les différents comportements à avoir dans un lieu public.

Quelques mots d'enfants :

À la bibliothèque, j'aime chercher des livres.
Florian

À la bibliothèque, j'ai emprunté un livre.
Nathan

FLORENT GRIMAUD

Directeur de l'École de Musique et d'Art Dramatique Bailly Noisy, Florent Grimaud nous a accordé un peu de son temps pour nous présenter l'établissement situé au 49 de la Grand Rue et les bénéfices de l'apprentissage musical.

« La musique et son apprentissage nous enseignent la patience et la valeur du temps long »

POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE PARCOURS ?

J'ai étudié dans différents conservatoires et ai obtenu un diplôme d'État de professeur de trompette. Après quoi, j'ai donc commencé à donner des cours dans divers établissements, dont à l'École de Musique et d'Art Dramatique Bailly Noisy depuis une dizaine d'années. J'en ai pris la direction il y six ans tout en continuant à donner des cours de trompette, que soit ici ou à Mantes-la-Jolie ou Montreuil. Enfin, je joue régulièrement sur scène, au sein d'orchestres comme celui de l'Opéra de Limoges.

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ?

L'École est née en 1971. Elle a un statut associatif qui a longtemps été soutenue par les communes de Bailly et de Noisy-le-Roi. Depuis janvier 2011, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a pris le relais et nous subventionne.

Nos professeurs ne donnent que quelques heures de cours chacun par semaine, mais nous en comptons une vingtaine, soit un équivalent de cinq temps pleins dont le travail est surtout concentré le mercredi, jour des enfants.

Aussi, si la musique reste notre spécialité, nous proposons également un cours de théâtre par semaine, dispensé par un professionnel et qui donne lieu chaque année à une représentation.

N'AVEZ-VOUS QUE DES ENFANTS POUR ÉLÈVES ?

Principalement, mais non, pas seulement. Nous avons environs 190 élèves, dont 25 adultes. La tranche d'âge est donc large puisqu'elle s'étend de cinq à quatre-vingt-cinq ans ! Et parmi eux, il y a des Baillacois et des Noiséens puisque l'établissement est à destination des habitants des deux communes, même s'il y a forcément plus de Baillacois du fait de notre situation en plein cœur de Bailly.

COMBIEN D'INSTRUMENTS DIFFÉRENTS PEUT-ON APPRENDRE À L'ÉCOLE ET DANS QUEL BUT ?

Une bonne douzaine ! Les plus plébiscités restent sans surprise le piano, la guitare et le violon. Mais nos cours de cor ou de hautbois trouvent également leur public. Notez que tous les mercredis à 17 heures nous animons un atelier, qui a beaucoup de succès, à destination des CP dans lequel ils peuvent jouer tous les instruments pour pouvoir choisir au mieux par la suite.

Quant au but de l'École, il ne s'agit pas prioritairement de former de futurs professionnels. La musique est un art et un plaisir et nous apprenons à nos élèves à savoir l'apprécier. Ce que nous formons avant tout, ce sont des auditeurs.

QU'APPORTE L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE SELON VOUS ?

Pour moi, la musique est une matière comme une autre, comme la géographie ou le sport. Elle va, en quelques sortes, à contre-sens de la société actuelle. La musique et son apprentissage nous enseignent la patience et la valeur du temps long. Soit un élément essentiel pour le développement, que ce soit celui de l'enfant ou de l'adulte.

Lucie Catroux
Maire-adjoint
Famille et Solidarité

CHANGER DE REGARD SUR LES AINÉS

Pour la première fois, la Ville de Bailly a proposé des activités dans le cadre de la Semaine bleue du 7 au 9 octobre en collaboration avec la Ville de Noisy-Le-Roi.

Ces journées nationales constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés de nos aînés. L'événement a débuté à Noisy-le-Roi, aux Anciennes Écuries, par un forum où siégeaient différentes institutions représentant les séniors, associations locales et structures privées. Les participants ont pu assister à 2 conférences, l'une sur « la prévention des accidents domestiques chez les personnes âgées » et l'autre sur « Comment anticiper sa dépendance et sa succession ».

Axée sur le bien-être, la deuxième journée a démarré par une randonnée vers la plaine de Versailles organisée par les AVF, au départ de la salle du Plan de l'Aître à Bailly. L'après-midi, l'association Metamorph'oz proposait des initiations au Qi gong, sophrologie, gym douce. Le beau temps a permis de faire les ateliers en extérieur... Un thé dansant clôtura, le dimanche, cette première édition réussie. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Un peu de douceur en cette période de Noël

La distribution des colis aux séniors s'est déroulée les 13, 14, et 15 décembre se sont déroulés en mairie la distribution des colis aux séniors.

150 colis solo et 100 colis duo ont été offert aux séniors de plus de 75 ans.

label vue
NOUVEAUTÉ
OPTICIEN EXPERT AGRÉÉ MYOSMART HOYA
Prise de rendez-vous sur label-vue.fr
Place de l'Europe St-Nom-la-Bretêche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Terre-Elec
Installation - Dépannage
Chauffage
Climatisation
Domotique
Borne de charge
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatisme Portail
DEVIS GRATUIT
40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

ROTELLI
Service et qualité depuis 1954
ÉLECTROMÉNAGER • TÉLÉVISION • HI-FI • VIDÉO • INFORMATIQUE
Retrouvez toutes les grandes marques ainsi que nos promotions en magasin
• SERVICE APRÈS-VENTE SANS DÉLAI
• LIVRAISON IMMÉDIATE
• PARKING ASSURÉ
7 av. des Puits - 78170 LA CELLE ST-CLOUD - Tél. 01 39 18 05 57 - Fax 01 39 69 09 28
e-mail : rotelli@rotelli.fr - Visitez notre site : www.rotelli.fr

CULTIVONS LA PROXIMITÉ !
LES FERMES DE GALLY
RETROUVEZ LES PRODUITS DE NOS FERMES ET DE CELLES DE NOS COLLÈGUES
Le Marché, l'Épicerie, le Café, la Ferme Ouverte, la Cueillette
D7 Route de Bailly, 78210 Saint-Cyr-l'École • lesfermesdegally.com

CHANTIERS MICHEL chauffage
Installation
Entretien
Chaudière
Pompe à chaleur
Adoucisseur
01 34 62 60 11
3, av. Regnault - 78590 NOISY-LE-ROI
chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr
Spécialiste pompes à chaleur et chaudières
VIESMANN De Dietrich FRISQUET

Jacques Nicolas
Maire-adjoint
Activités sportives et associations

UN ESPOIR SPORTIF

Une joueuse du club de volley intègre le Pôle Espoirs d'Île-de-France

Léna MARKOVIC, jeune joueuse à potentiel au club depuis l'âge de 9 ans, a commencé à l'école de Volley de Noisy/Bailly. Remarquée lors des compétitions en Île-de-France, puis sélectionnée plusieurs fois en équipe Yvelines M12F et M14F, Léna participe à un stage de détection France en juillet 2021.

La saison dernière, Léna a été sélectionnée dans l'équipe Île-de-France M14F de volley. Avec cette équipe, elle a joué les Volleyades à Arles fin avril 2022. (Compétition entre les meilleures équipes régionales de France).

Nouvelle étape dans son développement de volleyeuse, Léna intègre cette saison le Pôle Espoirs Volleyball d'Île-de-France situé au CREPS à Chatenay/Malabry. L'objectif du Pôle Espoirs volley-ball féminin est de participer au renouvellement des effectifs des équipes de France et des clubs professionnels. Le pôle regroupe des jeunes volleyeuses à potentiel souhaitant s'investir intensément dans leur projet sportif.

La pétanque pour tous

Y a-t-il en France une ville ou un village où ne résonne pas régulièrement le choc métallique d'une boule de pétanque qui en déloge une autre ?

Bailly ne déroge pas à la règle, et c'est aux abords de la Mairie, sur des terrains fraîchement rénovés, que s'est installée l'Association Sportive Pétanque Bailly Noisy-le-Roi.

Pour Francisco Dos Santos, nouveau président de l'association depuis septembre dernier, la pétanque est avant tout un plaisir. C'est donc toujours dans la bonne humeur que l'on tire ou pointe entre amis, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, en plus des jours fériés, dès 14h. Et ce n'est pas tout ! Pour la trentaine d'adhérents de l'association (dont un tiers sont des femmes), un tournoi avec lots à remporter est organisé une à deux fois par mois, histoire de se rappeler que l'esprit de compétition est loin d'être étranger à ce sport.

L'adhésion ne coûte que 25 euros et l'association est joignable en écrivant un mail à l'adresse *aspbn.bailly@orange.fr*

LE BREAKING

Nouvelle discipline olympique en 2024

Le breaking également appelé breakdance est reconnu sport de haut niveau en 2019 en France et s'inscrit au programme des Jeux Olympiques 2024. Le breaking est un style de danse urbaine développé à New York dans les années 1970, caractérisé par ses mouvements acrobatiques et ses figures au sol. Il est souvent confondu avec le Hip hop qui est également une danse urbaine (danse debout).

La compétition sera composée de deux épreuves, une masculine et une féminine, qui verront respectivement 16 B-Boys et 16 B-Girls s'affronter dans des battles spectaculaires. Les athlètes enchaînent les « powermoves » comme les coupoles, les six-step ou encore les freezes en s'adaptant et en improvisant sur le son du DJ pour s'adjuger les votes des juges, et remporter le premier titre olympique de breaking. C'est la Concorde qui accueillera les épreuves de breaking dans un véritable parc urbain temporaire en plein cœur de Paris.

Le breaking et le Hip hop sont enseignés à l'EDNB depuis une dizaine d'années en cours hebdomadaires ou en stages.
L'EDNB a par ailleurs été sélectionnée à plusieurs reprises pour participer aux concours de niveau national de la Fédération Française de Danse en modern'jazz et récemment en danse contemporaine.

contact@ednb.fr

BAILLY BIEN REPRÉSENTÉ AU MARATHON DE NEW YORK !

Aline, Charlotte, Constance, Cédric, Hugues et Thibault, 6 passionnés de course à pied se sont rendus à New York pour participer dimanche 6 novembre à l'édition du marathon de New York 2022. 42,195 km, empruntant Staten Island, Brooklyn, le Queens, le Bronx et Manhattan avec une arrivée mythique dans Central Park. Bravo à nos baillacois qui ont chacun réalisé un très bon chrono ! Bailly est fier d'eux!
Amis runners, notez bien la date du dimanche 14 mai 2023 pour la 2e édition des « Trails de la Plaine »

ÇA BOUGE AU SIBANO

Installation de bornes d'orientations

Écoliers et collégiens peuvent bénéficier d'un parcours d'orientation dans un lieu sécurisé. 10 bornes disposées dans l'enceinte du Sibano permettent aux professeurs d'aborder la discipline course d'orientation en toute sécurité et d'inscrire cette activité dans leur projet pédagogique. Le public peut aussi en profiter en libre-service en téléchargeant la carte via le site de la ville.

Ouverture de l'entrée Skate park

Afin d'éviter la détérioration du grillage actuel et de faciliter l'accès des usagers au terrain multisports et au Skate Park, une allée (aux normes PMR) a été créée à l'intersection de la rue Fosse verte et Geneviève de Galard.

Eclairage LED

Le Sibano n'a pas attendu la crise énergétique pour s'inscrire dans l'action éco responsable et la sobriété énergétique. Après le terrain synthétique et les courts de tennis, l'éclairage du terrain de football et de sa piste d'athlétisme est passé en LED.

Contrôle d'accès Plan de l'Aitre et Cornouiller

Afin d'améliorer la gestion des infrastructures, un contrôle d'accès équipe dorénavant les salles du Plan de l'Aitre et du Cornouiller. Tous les utilisateurs disposent de badge. Le Sibano souhaite configurer tous ces équipements d'ici juin 2023.

Faites du sport

Le 13 mai prochain, le stade du sibano sera le lieu de découverte de tous les sports. De nombreuses associations sportives viendront proposer leurs activités et permettront à tous de les tester. Un mur d'escalade, un ring, et diverses animations seront proposées au public

Mardi 18 octobre, 560 élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 des écoles élémentaires de Bailly et Noisy-le-Roi ont participé à la course Dingo. Ils ont couru entre 10 et 16 minutes en fonction de leur classe d'âge, sur la piste d'athlétisme du Sibano.

Dans le cadre de la préparation de la Coupe du monde 2023, l'équipe de France de Football féminin U23 s'est entrainé au stade du Sibano. Entrainement efficace puisqu'elles ont gagné leur match contre la Finlande samedi 8 octobre sur le score de 3 buts à 2.

Bertrand Menigault
Maire-adjoint
Culture et Ressources Humaines

PENDANT CE TEMPS À LA BIBLIOTHÈQUE…

Retour sur le Café BD

Photo : Arnaud Lorre

Le samedi 3 décembre l'édition 2022 du Café BD s'est déroulée dans une salle Georges Lemaire comble !
C'est au Groeland que nous avons voyagé cette année, mais dans une ambiance chaleureuse en compagnie de Simon Hureau, Hervé Tanquerelle, Frédéric Bihel et Stephane Dugast. Au milieu de cette riche journée, une soixantaine de Baillacois ont même pu déjeuner avec les auteurs et partager un moment privilégié avec eux. Bref, encore un beau succès pour ce rendez-vous désormais traditionnel.

La bibliothèque est aussi numérique !

Le saviez-vous ? Une inscription à la bibliothèque vous offre un accès à la Médiathèque Numérique de Versailles Grand Parc. En effet, grâce à vos identifiants d'usagers de la bibliothèque de Bailly, vous avez un accès à un contenu digital conséquent : deux films par mois à choisir parmi un catalogue à faire rougir les plateformes de streaming, une très grande partie de la presse française en accès libre, des tutos par milliers pour apprendre des langues, le code de la route, l'utilisation amateur ou professionnelle de nombreux logiciels, etc. Alors à très bientôt à la bibliothèque et sur le net !

Quand les enfants du Centre de loisirs apprennent à faire un livre

Plusieurs semaines durant, des CE1 (accompagné d'Adel Dridi, co-directeur des Accueils de Loisirs sans Hébergements) sont venus passer une heure à la bibliothèque les mercredis matins afin d'apprendre comment penser et fabriquer un livre. Une expérience enrichissante et dynamique qui a accouché d'une histoire délicieusement loufoque tout droit sortie de l'imagination des enfants. Livre que vous trouverez très bientôt dans votre bibliothèque.

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Bailly et Noisy-le-Roi sont jumelées depuis 25 ans avec Albion et depuis 15 ans avec Godella. Ces anniversaires ont été célébrés par un concours photo et une exposition en plein air dans toutes les villes jumelles.

Les liens qui existent depuis si longtemps sont importants pour les habitants de toutes les villes : grâce à l'ouverture aux autres qu'ils procurent, à la découverte d'autres cultures, traditions et habitudes de vie qu'ils permettent. Par l'émulation sportive, l'enrichissement culturel et linguistique qu'ils génèrent au cours des échanges organisés par les comités en lien avec les institutions scolaires et associations sportives et culturelles locales. Beaucoup d'échanges ont été réalisés, beaucoup d'amitiés se sont nouées et perdurent.

Equipe de basketteuse de l'ASBBNB à Albion

Les projets renaissent

Une délégation officielle a participé aux fêtes communales de Godella en Août et une randonnée a été organisée en septembre à Chamonix avec des randonneurs espagnols. Les basketteuses de l' ASBBNB ont disputé des matchs à Albion pendant les vacances de la Toussaint (retour en images sur cjnrb.fr) et se rendront à Godella au printemps. Le comité fourmille de projets. Un échange scolaire a eu lieu en mai 2022 et un autre se prépare pour 2023. Une exposition avec les artistes du Chemin des Arts est programmée en juin à Godella, une randonnée est prévue à l'automne 2023 dans la région. Une délégation officielle se rendra à Albion à l'automne. Les projets renaissent, les idées fusent, le comité vous attend pour l'aider à les mettre en place.

www.cjnrb.fr

UN SIÈCLE D'INFLUENCE

À l'occasion du 500e anniversaire de la naissance d'Albert de Gondi, l'association Renaissance du Patrimoine a soutenu ou initié un certain nombre de manifestations organisées au sein des communes de Bailly et Noisy-le-Roi.

Le marquis et la marquise Gondi ont été accueillis lors des journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022. Ils ont assisté à la présentation et à la visite des fouilles de l'ancien château d'Albert de Gondi réalisées par Bruno Bentz, situé sur les communes de Noisy-le-Roi et Bailly. Ils ont aussi participé à la visite du Château Neuf situé dans le village de Noisy-le-Roi, et du château et de l'église de Bailly, tous ces lieux rappelant la présence des Gondi dans nos deux communes. De bons moments patrimoniaux et d'échanges avec les associations et les maires de nos communes. Du 15 au 23 octobre 2022 l'ARP-NRB a présenté sa nouvelle exposition « Albert de Gondi et sa famille, un siècle d'influence » aux Anciennes Ecuries de Noisy-le-Roi. L'objet en était de montrer la place éminente que cette famille de banquiers originaires de Florence, a occupée en France aux XVIe et XVIIe siècles. Forts de leur proximité avec la reine Catherine de Médicis et ses fils, Albert Gondi et sa parentèle ont su se rendre indispensables à la monarchie, cumulant charges et honneurs sur les plans diplomatique, militaire, financier, mais aussi religieux. Au XVIIe siècle, les Gondi devenus Retz par le mariage d'Albert avec l'héritière de ce comté, jouent un rôle primordial dans la Contre-Réforme catholique, multiplient les fondations charitables, dirigeant l'évêché de Paris pendant presque un siècle. Leur rôle a aussi été remarquable dans le domaine des arts et des lettres. C'est grandement par les « Mémoires » du cardinal de Retz, petit-fils d'Albert, que le nom de Retz est parvenu jusqu'à nous. Faute d'héritiers mâles, le patronyme disparaît au début du XVIIIe siècle et les difficultés financières ont obligé les descendants d'Albert de Gondi à se défaire de leurs immenses domaines de l'ouest parisien.

DEVOIR DE MÉMOIRE

104e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre

Vendredi 11 novembre, Bailly a rendu hommage à ses enfants tombés lors de la Première Guerre mondiale en présence des représentants locaux du Souvenir Français et de l'Union Nationale des Combattants. La Ville avait associé à cette cérémonie les enfants nouvellement élus du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont lu des extraits de lettres de Poilus. La commémoration s'est poursuivie au Fort du Trou d'Enfer avec la reconstitution d'un hôpital de campagne par les Aventuriers de l'histoire et des manœuvres des ces « soldats italiens rentrés dans le conflit en 1915 ». Au préalable, l'association a proposé aux enfants de l'accueil de loisirs. L'association a proposé plus tôt aux enfants de l'accueil de loisirs et à la population, de découvrir une exposition éphémère sur cette guerre.

LE REPAR'CAFE

Deux fois par mois, les bénévoles du ReparCafé vous aident à réparer vos objets en panne. Objectif : réparer pour moins consommer.

Au lancement des Repar'cafés, nous proposions un rendez-vous mensuel mais la demande était telle que nous avons dû ouvrir un deuxime créneau, confie Mme Thannberger, résidente de Cultura Sciences, association porteuse de cette initiative.

8 réparateurs bénévoles s'affairent dans un petit local exigu à la Maison des Associations et des Jeunes. Ils réparent les objets que Baillacois et Noiséens leur apportent. Entre leurs mains, une imprimante, un aspirateur, un fer à repasser, un grille-pain, ouverts et prêts à être auscultés.

Devant leur propriétaire, ils cherchent l'origine de la panne. « Il fait disjoncter systématiquement le réseau électrique de mon habitation », confie une utilisatrice du Repar'café. Antoine teste la mécanique d'un grille-pain, nettoie les pièces, puis teste l'objet. La panne est résolue : « Une simple accumulation de miettes sur l'électroaimant ! » explique-t-il. Ce n'est pas toujours aussi facile… et tout n'est pas réparable !

À la demande du collège Jean-Baptiste de la Quintynie, des ateliers de sensibilisation à l'importance d'une consommation plus raisonnée ont eu lieu au collège. Des ateliers pratiques sont proposés, depuis fin novembre, lors de la pause méridienne, pour les élèves volontaires.

Dans le même esprit d'économie circulaire, l'association propose maintenant des ateliers Rep'Crea Couture, un samedi par mois. S'investir dans tous ces projets, ça participe à garder vivant, confie Mme Thannberger.

ART SERIES EXPRESS

… parle des séries à la radio. Elle fête sa première année de diffusion sur les ondes de la radio locale MARMITE FM 88.4. L'émission de radio Art séries express propose un regard différent sur les séries, devenues un loisir populaire aujourd'hui. La chronique diffusée le mercredi à 19h30 et le dimanche à 11h45, vous parle d'une ou plusieurs séries, et aborde de multiples réflexions sur les caractéristiques artistiques et les messages qu'elles font passer. Elle s'écoute aussi en podcast.

CAFÉ BAH Y'A QUOI

Il réunit les baillacois depuis 16 mois déjà !

Les moments conviviaux, le partage de talents et les échanges intergénérationnels sont les fondements du Bah Y'a Quoi. Le café associatif propose des soirées apéritives intergénérationnelles et accueille régulièrement les adhérents de l'association AVF pour les ateliers Écriture, Généalogie et Philosophie. Il accueille depuis la rentrée les pré-soirées du ciné-club portées par la même association. En Octobre, le Café Bah y'a Quoi a participé à la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités. Les bénévoles ont accueilli les participants avec un café avant le départ de la randonnée pédestre du samedi matin et participé à l'animation du thé dansant le dimanche. Des nouveaux ateliers seront lancés début 2023 comme un après-midi jeux de société et un atelier couture, l'occasion de poursuivre la création de liens intergénérationnels.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CAFÉ

Lundi, mardi, jeudi : 9h-18h
Mercredi : 15h-18h
Vendredi : 9h-20h

Venez découvrir le café et partagez un moment convivial ! Et si le cœur vous en dit, intégrez notre équipe de bénévoles pour animer des ateliers ou tenir le café !
cafe.asso.bailly@gmail.com

Un espace de coworking
L'espace Coworking, inauguré en septembre dernier, peut accueillir jusqu'à 12 personnes avec des conditions de travail optimum (internet haut débit, imprimante, demi-cloison de séparation entre les bureaux…)

Réservez votre espace auprès de :
cafe.asso.bailly@gmail.com
Offre de lancement : 5€ la journée.

AGENDA

Vendredi 13/01/23
Soirée « Apéro »

Lundi 16/01/23
Jeux de société

Mercredi 18/01/23
Conversation en Anglais - Tea Time

Vendredi 03/02/23
Soirée « apéro »
et ciné-club organisée par les AVF

Samedi 04/02/23
Atelier Couture

Vendredi 17/03/23
Soirée Apéro « Mardi gras » crêpes

Samedi 18/03/23
Atelier « Semis »

Vendredi 31/03/23
Soirée « apéro »
et ciné-club organisée par les AVF

Samedi 01/04/23
Atelier décoration œufs de Pâques
et fabrication sables

Mercredi 05/04/23
Atelier de Pâques

Vendredi 14/04/23
Soirée « apéro »

Mercredi 10/05/23
Atelier Jardinage

Vendredi 12/05/23
Soirée « Apéro » Ouvert à tous

Samedi 13/05/23
Atelier « Potager »

Samedi 03/06/23
Atelier Décoration « Fêtes des Mères »

Vendredi 09/06/23
Soirée « Apéro »

Samedi 10/06/23
Finale Dames Roland Garros

Dimanche 11/06/23
Finale Hommes Roland Garros

Mercredi 21/06/23
Fête de la musique

Vendredi 30/06/23
Soirée d'Été - Ouverte à tous

ARCADE EMPLOI : 25 ANS DÉJÀ !

Créé en 1996 « Arcade 307 », rebaptisé Arcade Emploi a pour objet d'accompagner et d'aider les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

À qui s'adresse ARCADE emploi ?
À tous les demandeurs d'emploi, expérimentés ou non, en reconversion ou non, que l'on soit ouvrier, employé, libéral ou cadre (les cadres supérieurs sont orientés vers l'ACE).

Comment fonctionne ARCADE emploi ?
ARCADE emploi propose 3 parcours avec une alternance d'ateliers collectifs et en individuel :

- Le parcours emploi a pour objectif de définir son projet professionnel et de maîtriser les principaux outils de la recherche d'emploi.
- Le parcours bureautique pour une remise à niveau sur le Pack Office.
- Le troisième parcours, centré sur la personne, constitue une spécificité de l'approche d'ARCADE emploi. On y travaille entre autres l'estime de soi, les techniques de prise de parole…

Il y a 25 ans, les premiers ateliers proposés tournaient autour des aspects techniques et bureautiques. Aujourd'hui, 25 ateliers animés par 25 professionnels, sont proposés. C'est une grande richesse que d'échanger avec des personnes différentes dans un cadre bienveillant et efficace.
De plus en plus de partenariats et d'offres d'emploi locales grâce à des partenariats développés avec les entreprises locales et les acteurs institutionnels, nous recevons de plus en plus d'offres d'emploi dont nos adhérents profitent immédiatement.
Parce qu'on ne recherche pas seul un emploi, ou si vous voulez vous investir en tant que bénévole, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous appeler au 01 30 56 60 81.

Taux de retour à l'emploi : > 80% dans les 12 mois suivant le début de l'accompagnement

ARCADE emploi
arcade.emploi@gmail.com
www.arcade-emploi.com

RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Samedi 10 décembre, invités à se réunir par le service Culture Evénementiel de la Ville, les Baillacois ont participé à une marche lumineuse pour fêter l'arrivée des fêtes de fin d'année. Chacun était invité à célébrer Noël avec un peu d'avance en portant fièrement pulls, bonnets ou accessoires de Noël.

La commémoration du 104e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre a donné lieu à la reconstitution par les Aventuriers de l'Histoire d'un hôpital de campagne de l'Armée italienne sur le site du Fort du Trou d'Enfer.

Samedi 19 novembre, la poésie d'Antoine de Saint-Exupéry a flotté dans le théâtre de la ville. La compagnie Marlychoise Le Lézard bleu a donné la dernière représentation de son Petit Prince et a conquis le public familial venu s'émerveiller.

MAJORITÉ

« BAILLY AVEC VOUS »

L'aménagement de notre territoire communal en toute concertation.

Depuis le lancement de grands projets structurels pour la ville, la concertation fait partie intégrante du processus décisionnel de l'équipe municipale.

Nous organisons pour cela de fréquentes réunions de quartiers ou de proximité avec la population comme nous avons pu le faire pour les programmes immobiliers tels la résidence Seniors, le Manoir ou encore la résidence des Gondi.

L'aménagement de la place du marché a été établi après avis des commerçants et de la clientèle et après concertation réalisée sur le marché et la plateforme citoyenne.

L'extension du cabinet médical a été menée au travers de **plusieurs rencontres avec les médecins** ainsi que d'un comité incluant les élus d'opposition.

Le projet Cœur de ville (Grand rue) a donné **lieu à trois réunions avec les riverains** qui ont exprimé leur satisfaction à l'issue du dernier scénario proposé.

La concertation c'est également les ateliers qui ont lieu dans le cadre de la rédaction de la charte architecturale, du Plan Climat ou encore des échanges avec nos résidences portant sur les enjeux thermiques et énergétiques. En outre, les Comités consultatifs et intercommunaux (solidarité, antennes, mobilité) se déroulent chaque trimestre.

Cette démarche collaborative et consensuelle, complété par les permanences du Maire et de ses adjoints le samedi matin ou au travers de la plateforme citoyenne, est conforme aux engagements contenus dans notre programme électoral.

Nos voeux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

OPPOSITION

« BAILLY TOUJOURS MIEUX »

Chers Baillacois,

Nous avons été heureux de nous retrouver en famille pendant les fêtes de fin d'année. C'est le moment de faire un point sur 2022 et de nous projeter en 2023.

Le principal projet « abouti » est la mise en service du tram train T13 le 6 juillet 2022. Il facilite les déplacements en transports en commun. Des correspondances sont assurées avec les réseaux ferrés et les lignes de bus. Le T13 est une véritable alternative à la voiture. A la fréquence élevée du service s'ajoute la vitesse du tram train. Les nuisances sonores générées entre la D307 à Bailly et l'entrée du tunnel à Noisy posent des problèmes pour certains riverains. Des solutions de réduction de ces nuisances sont à mettre en œuvre.

Un projet est en cours de gestation : la couverture du marché. Les Baillacois ont été consultés sur le choix d'une des trois architectures proposées. Une cinquantaine de Baillacois ont répondu : tous sauf un ont exprimé leur déception de n'être pas consultés sur le fond et ont donné un avis défavorable. Ce projet d'un coût supérieur à 1,2 millions d'euros, même financé partiellement par une subvention, reste une dépense très importante. Les jours à venir s'annoncent durs. Le coût de l'énergie a grandement augmenté. Faisons des économies et évitons les dépenses « inutiles ».

Nos vœux pour 2023 : écoute, actions concertées, gouvernance transparente et participative, plus de proximité entre citoyens et élus, Comité Finance élargi aux citoyens avec un groupe de travail anti-dépenses inutiles, mise en place de projets transverses mobilisant élus et habitants, extension des droits d'expression de l'opposition, mise en place d'une plateforme citoyenne.

Soyez assurés que nous agirons pour que Bailly reste un beau village. Nous sommes persuadés que notre volonté commune nous permettra de poursuivre notre vivre ensemble harmonieux.

Belle année 2023 à toutes et tous !

« BAILLY REUSSIT »

« Une erreur constamment répétée, n'est plus une erreur, mais un choix »

À force de faire la sourde oreille, le maire fait face à un réveil citoyen. Les exemples de baillacois investissant le débat public se multiplient :

- Les habitants de la Grand rue contre un projet conçu sans eux
- Les médecins pour l'agrandissement de la maison médicale
- Les riverains du Tram contre les nuisances du Tram…
- Les nombreux signataires d'une pétition concernant la halle du marché…

Lorsque les élus cèdent sous la pression, les projets gagnent en pertinence mais **les 20 élus de la majorité s'entêtent** en ce qui concerne **la halle**. **Ils passeront en force** pour laisser leur trace quand bien même leurs arguments ne tiennent pas. Or **Répéter des mensonges n'en fait pas des vérités.**

- **NON, les commerçants n'attendent en aucun cas avec impatience une halle ouverte**. Elle n'améliorera pas leur installation et ne les protègera ni du froid ni du vent. Il suffit d'en parler avec eux.
- **NON, les habitants n'attendent pas tous dans l'allégresse cet équipement.** Ils sont inquiets du refus du maire de les consulter sur l'opportunité d'une telle dépense.

Or, l'époque exige que nous fassions preuve de discernement en investissant dans des équipements essentiels répondant aux enjeux d'avenir et en temporisant l'accessoire.

Mais pour cela il faudrait être réaliste et visionnaire, ce qui ne caractérise pas cette mandature, pas plus que la mémoire des promesses faites. **L'éthique, la concertation et la transparence** portées en étendard par le Maire sont **bafouées**.

Aussi nous resterons engagés pour défendre Bailly par respect pour ses habitants qui, eux, se souviennent.

À l'aube de cette nouvelle année, **nous vous redisons notre passion pour notre territoire et vous souhaitons à toutes et tous, une année 2023 vous apportant la force de vous renouveller en gardant espoir** dans un contexte inédit et incertain.

SOLDES*

~~1239€~~
749€

SIMMONS

matelas Reims
en 140x190

Du **11 JANVIER** au **07 FÉVRIER 2023**

Matelas SIMMONS REIMS, 600 ressorts ensachés Sensoft®, 3 zones de soutien, H27 cm, face hiver laine alpaga et ouate, face été lin et ouate. Coutil Jacquard 100% Viscose. Fabrication française.
*Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles.

LA COMPAGNIE DU LIT

VERSAILLES / LE CHESNAY
42 Boulevard Saint-Antoine - Tél. : 01 39 66 27 07

LACOMPAGNIEDULIT.COM